

COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 28 Octobre 2021

1° Revitalisation du centre bourg – Ilot HAMEAU

Présentation d'une mission de géomètre, d'urbanisme et VRD relative au projet d'aménagement de l'îlot « Hameau » proposé par la SELARL KALIGEO de Changé pour un montant d'honoraires de 21 6000 € HT avec une option de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'une aire de détente : mission 6 800 € HT

Le devis de KALIGEO est retenu pour la mission de maîtrise d'œuvre en urbanisme et VRD pour un montant de 21 600 € HT.

Demande de financements auprès de l'ETAT.

2° Aménagement de la rue Victoire Brielle : mission maîtrise d'œuvre

Présentation d'une mission de maîtrise d'œuvre pour la réaménagement de surface et de sécurisation de la rue Victoire Brielle, proposé par la SELARL KALIGEO de Changé pour un montant d'honoraires de 6 700 € HT.

Le devis de KALIGEO est retenu pour cette mission de maîtrise d'œuvre.

Demande de financements auprès de l'ETAT et du Département.

3° Salle de sports

Projet de remplacement de l'éclairage de la salle de sports en basse consommation et du chauffage des vestiaires de cette salle.

Présentation des devis des sociétés CSC de Sillé Le Guillaume, Grimoux de St Pierre la Cour, EIFFAGE de Laval.

Les devis de la société CSC de Sillé Le Guillaume sont retenus :

- Eclairage salle : 20 469.50 € HT
- Chauffage vestiaires : 2 539.34 € HT

Demande de financements auprès de l'ETAT (DSIL) et de la Communauté de Communes du Pays de Craon au titre du programme de rénovation énergétique dans les équipements sportifs.

4° Vidéo protection

Projet d'installation de caméras de vidéo protection.

Présentation des devis des sociétés LOGICIA Informatique de Laval et CSC de Sillé Le Guillaume.

Le devis de LOGICIA est retenu pour un montant de 6 269.42 € HT

Demande de financements auprès de l'ETAT au titre du fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la REGION Pays de la Loire.

5° Pavillon 6 rue des Camélias

Considérant l'estimation du pavillon 6 rue des Camélias par l'étude de Me MARSOLLIER-BIELA notaire à Cossé Le Vivien, Le Conseil Municipal fixe le prix de vente à 45 000 € de ce bien. Les frais de notaire et négociation étant à la charge de l'acheteur. Le bornage de ce bien devra être réalisé au préalable (les frais étant à la charge de la Commune).

6° Pavillon 5 rue des Camélias

Considérant le décès de M. FOURNIER Georges, résiliation du contrat de location à compter 29 octobre 2021.

Location de ce pavillon à Mme TIERCELIN à compter du 4 novembre 2021.

Maintien du loyer mensuel à 382.31 € (révisé le 1^{er} juillet 2021).

7° Contrôles réglementaires obligatoires

Décision de lancer une consultation directe auprès des organismes de contrôle pour les prestations de contrôle et maintenances réglementaires des bâtiments et des équipements.

8° Informatique Mairie

Suite à la décision du Centre de gestion de la Mayenne de transférer les activités informatiques du CDG53 vers le Syndicat « e-Collectivités » basé à la Roche Sur -Yon.

Adhésion au syndicat mixte dénommé « e-Collectivités » et adoption des statuts.

Autorisation de signature des documents relatifs au projet de service pour l'assistance informatique des logiciels métiers de la Mairie.

M. JULIEN David est élu, en tant que représentant de la Commune, au syndicat mixte « e-Collectivités ».

9° Associations

Vote d'une subvention de 90 € au comité des fêtes de Méral pour les frais d'animation de la course cycliste du 5 septembre 2021.

Rappel : mise à disposition gratuite de matériels et équipements aux associations dont le siège social est à Méral.

10° Budget

Considérant les participations versées en 2021 à Territoire d'Energie Mayenne au titre de l'effacement des réseaux électriques et ORANGE pour les travaux de déplacement du réseau de télécommunication, rue Victoire Brielle.

La durée d'amortissement de ces participations est fixée à 10 ans à compter de 2022.

11° Communauté de Communes du Pays de Craon

Approbation du rapport de la commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) et des attributions de compensations définitives pour l'année 2021.

12° E.H.P.A.D. Méral

L'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental de la Mayenne ont informé du départ en décembre de la directrice de l'EHPAD de Cossé Le Vivien et par intérim de Méral.

Le Conseil Municipal demande le maintien d'un poste de direction à l'EHPAD de Méral à temps complet.

13° Commissions

Commission Communication – Associations

Organisation d'un cross avec les enfants de l'école dans le parc de l'EHPAD de Méral

Semaine olympique ayant pour thème : le sport pour l'environnement

Appel à projet du Conseil Départemental pour le financement d'équipements sportifs.

Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Mise en place en octobre du nouveau conseil municipal des jeunes

14° Commune de Ballots – Modification du PLU

Avis favorable sur le projet de modification n° 2 du plan local d'urbanisme de la Commune de Ballots

15° Association Familles Rurales

Engagement de la Commune à apporter son soutien financier à l'association sur présentation des résultats de l'année 2021-2022.

16° Voirie – classement voirie communale

Décision de classement dans la voirie communale les rues des Fauvettes, des Mésanges, Allée des Loriots et de la rue du Val des Mothés.

17° Correspondant défense

M. JULIEN David est désigné « Correspondant Défense » de la Commune de Méral, dont le rôle est essentiel dans la sensibilisation des concitoyens aux questions de défense.

18° Remboursement de frais Elus

Remboursement de frais (83.70 €) aux Elus suite à la visite d'un EHPAD en Maine et Loire.

19° Pôle Culture du Pays de Craon

Le pôle culture, service de la Communauté de Communes du Pays de Craon, propose un projet d'écriture de romans collaboratifs « A chaque commune son polar » avec la participation d'un comédien et metteur en scène.

Proposition de 3 groupes d'intervenants : Conseil Municipal des Jeunes, EHPAD et ADMR, La Brasserie de l'Oudon et la boulangerie à la ferme.

Rencontre programmée du 16 au 22 mars 2022